

Extrait d'une déclaration de l'EJJP à l'issue de son Congrès annuel

Ne soutenons pas l'occupation israélienne !

En défense du droit international et des Droits de l'Homme: boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) contre Israël.

« Depuis 43 ans les confiscations massives de la terre et de l'eau, les blocages de route, les assassinats extrajudiciaires, les bouclages, les couvre-feux et les punitions collectives, ont pris place dans les Territoires occupés en contradiction avec le droit international. L'oppression, la ségrégation et l'humiliation, les démolitions de maisons, et la construction du Mur d'annexion de la Cisjordanie, le bouclage et la guerre à Gaza, déterminent la vie quotidienne des Palestiniens occupés.

Le gouvernement israélien, au cours des années d'Occupation, s'est senti autorisé à violer le droit international, la Charte et les résolutions des Nations unies, la Quatrième Convention de Genève, et même les décisions de la Cours internationale de justice avec l'acceptation tacite de beaucoup dans la communauté internationale.

L'ONU et la communauté internationale ont entièrement échoué dans la mise en oeuvre de sanctions effectives contre les violations israéliennes du droit international. L'action des citoyens à travers l'Europe est donc l'appel à cesser l'application par les gouvernements d'un double standard et d'un apaisement envers Israël.

Nous sommes déterminés à prendre une position majeure contre l'occupation israélienne des territoires palestiniens, c'est à dire contre la course à la haine et à l'hostilité qui pourrait culminer en une catastrophe pour Palestiniens et Israéliens.

Nous sommes convaincus que les dirigeants israéliens et les preneurs de décision, autant que la société civile israélienne, ont le pouvoir de changer cette intolérable situation, mais sont y sont peu disposés ou impuissants à ça. Pour cette raison, la fin de l'occupation est impossible sans une pression de l'extérieur. Internationale et non-violente, mais bien concrète la campagne BDS, en soutient à la lutte des Palestiniens contre l'occupation, est un moyen crucial de sortir de cette impasse.(...) »

29 janvier 2010

Traduction: UJFP Aquitaine

SOMMAIRE

p.1 Ne soutenons pas l'occupation !

p.2 Actualités du BDS

p.3-4 Lettres ouvertes pour le BDS

p.5 - Droit d'expression à 2 vitesses
- Brève BDS

p.6 Des juifs américains renoncent à la citoyenneté israélienne

p.7 Un rescapé contre les massacres actuels

p.8 Livre: *Gaza 1956*

UJFP action

Actualités du BDS

Boycott , une victoire provençale : l'arrêt du jumelage de lycées entre Marseille et Haïfa

Une mission d'une quinzaine de personnes invitées, certains par le Conseil Régional, d'autres par le CRIF, s'est rendue du 9 au 12 novembre 2009 à Haïfa, afin de « réaffirmer les liens, d'échanger avec les partenaires de la Région et d'envisager le développement à venir des actions de coopération. Durant cette visite , des accords de jumelage seront signés entre les lycées régionaux et des établissements d'Haïfa , une délégation du CRIF Marseille-Provence étant présente aux côtés de la délégation Régionale » . (délibération n°09-1547 du CR du 30 10 09)

En apprenant ce voyage , l'Union Juive Française Pour la Paix a interpellé Michel Vauzelle , le Président de la Région :

- sur une politique qui joue le clientélisme communautaire sioniste tout en prônant par ailleurs la laïcité et qui accepte que le CRIF l'embarque dans un voyage promotionnel d'Israël
- sur le choix de la Région de favoriser des accords de coopération avec un pays condamné dans le rapport Goldstone pour crimes de guerre pour un carnage perpétré il y a à peine un an à Gaza
- sur le choix de rester sourd à l'appel au boycott d'Israël de la part d'Israéliens et de la société civile palestinienne, notamment de Gaza , victime d'un blocus qui l'affame et qui empêche toute reconstruction, en particulier des 18 établissements scolaires démolis
- sur le fait d'entraîner des élèves d'un lycée dans cette aventure .

Aujourd'hui , l'Union juive française pour la paix - PACA se réjouit avec les parents d'élèves et les syndicats enseignants concernés de l'arrêt de ce jumelage scolaire

L'UJFP souhaite que la coopération internationale de la Région se concentre plutôt sur l'aide à apporter aux lycéens et aux apprentis de Gaza et à leurs familles, et soutienne la campagne internationale de BDS (Boycott-désinvestissement-Sanctions) afin de libérer Gaza et la Cisjordanie du joug israélien et d'obliger le gouvernement israélien à suivre les résolutions internationales de l'ONU.

UJFP PACA le 06 février 2010

Un verdict insultant

Le 10 février 2010, le Tribunal d'instance de Bordeaux a condamné Mme Sakina Arnaud à une amende pénale de 1000 euros pour « *incitation à la discrimination raciale, nationale et religieuse* » alors que le magasin Carrefour, d'ailleurs débouté portait plainte pour dégradation légère suite à l'apposition de deux autocollants de la campagne BDS. Ce résultat est dû à la requalification du délit par la procureure sur les consignes de la Garde des sceaux (d'ailleurs présente le 18 février au dîner du CRIF de Bordeaux). D'autre part, le tribunal a estimé recevable la plainte des parties civiles, Avocats sans Frontières et la Chambre de Commerce France Israël qui ont plaidé de façon embrouillée l'un pour dommages d'ordre moral et l'autre d'ordre commercial. Mme Arnaud a donc aussi été condamnée à deux fois 1 euro de dommages et intérêts ainsi qu'à deux fois 500 euros pour frais de justice. Appel va être fait.

Après le harcèlement juridique que subissent les Faucheurs volontaires et la condamnation ayant frappé à Toulouse un agent EDF refusant de couper l'accès à l'énergie d'une famille, la criminalisation de tout ceux qui entendent protester contre la négation des droits fondamentaux s'aggrave. Aujourd'hui, en plus d'être financière l'attaque prend une dimension d'insulte puisque une militante des droits internationaux vient d'être désignée comme ayant commis un acte raciste. Mais nous n'en resterons pas là.

UJFP expression

Voici sur les deux pages qui vont suivre des lettres envoyées par deux de nos adhérents, Serge Grossvak et Jean-Guy Greilsamer, à la Garde des sceaux. Nous avons décidé d'envoyer le maximum de lettres pour faire savoir notre indignation et nous appelons tous nos concitoyens à faire de même.

« Je l'avoue, je boycotte les marchandises d'Israël... »

Ministère de la Justice
Madame Alliot-Marie
13 place Vendôme 75042 Paris

Madame la Ministre,

Je l'avoue, je boycotte les marchandises d'Israël. Je ne veux pas de ces produits poussés dans le sang et la domination. Ils puent la haine et l'oppression.

Je les refuse et je pense à mes parents m'enseignant le martyr nazi. Cette géhenne qui avait dévoré de notre famille. « Plus jamais ça » était la clameur venue du cœur au sortir du malheur. « Plus jamais ça » avaient dit les survivants. Enfant de juifs immigrés, j'avais entendu cette leçon comme un devoir d'humanité, comme un engagement de solidarité, comme une exigence de vie. Je boycotte, aujourd'hui, pour que les petits enfants d'un grand martyr sortent du chemin assassin, pour que l'État d'Israël et son peuple égaré dans un grandissant extrémisme sorte de sa tyrannie.

Je l'avoue, j'appelle au boycott des produits de ce pays aujourd'hui guerrier, conquérant et oppresseur, de ce pays abdiquant toute morale. Je l'avoue, c'est de toute ma voix et de tout mon cœur que je convie à cet acte de résistance. Acte pacifique. Acte raisonné. Mon appel est une clameur contre l'indignité des crimes commis, la pratique des colonies. Mon appel est pour peser et faire renoncer à la guerre. Lorsqu'un pays a renoncé à l'intelligence et à la morale, c'est le porte monnaie qui oblige.

Je l'avoue, j'y étais. J'étais dans ce supermarché de Corneilles pour sortir les produits israéliens des rayons et les déposer en vrac à l'entrée des caisses. J'y étais et j'y ai pris la parole. Les services de police peuvent en attester, j'avais donné mon nom. Lorsqu'on agit pour l'honneur nul n'est besoin de se cacher.

Je l'avoue, j'y étais et j'ai accompli tout cela pour mon humaine dignité et l'honneur de mes ancêtres. Parce que je ne peux supporter d'abandonner dans la souffrance et l'injustice le peuple de Palestine. Parce que je suis juif descendant de Marek Edelman, de Joseph Epstein et de Raymond Aubrac, ma racine juive est du côté des opprimés, de tous les opprimés.

Madame la Ministre et gardienne des sceaux de justice et des lettres de cachet, condamnez moi, pas Sakina ! Madame la Ministre, puisque vous avez accompli votre vœux de châtement de ces gestes de résistance et d'honneur, oubliant qu'ils visent un Etat désigné comme relevant de « crime de guerre, voir crime contre l'humanité » par le juge Goldstone (juif comme moi), condamnez moi, pas Sakina. Madame la Ministre, je ne redoute pas vos geôles et vos invectives, je suis prêt à affronter vos fureurs comme mon père avait dû affronter l'internement par une police mise aux ordres d'un pouvoir totalitaire. J'y suis prêt, lâchez Sakina.

Madame la Ministre, rien ne me fera renoncer à mon engagement pour la Paix et la justice, pour que le peuple palestinien recouvre sa dignité dans son pays indépendant, aux frontières de 67 et à la capitale en Jérusalem-est. Que les criminels soient traduits devant un tribunal international. Que cette page de haine se tourne, enfin !

Madame la Ministre, je vous prie d'agréer toute ma détermination à combattre vos menaces à l'encontre d'une lutte juste et votre soutien à un extrémisme nationaliste qui fait honte à ma culture juive.

Serge Grossvak, membre de l'UJFP
Groslay, le 22 février 2010

UJFP expression

Lettre ouverte:

« Je poursuivrai résolument mon engagement dans des actions pacifiques de boycott des produits d'Israël tant que cet Etat ne se conformera pas au droit international »

Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre de la Justice,

Avant d'aborder l'objet de cette lettre, je me présente par quelques détails dont vous comprendrez plus loin la signification.

Je suis né en 1946 et suis Juif. Ma famille, comme la plupart des familles juives, a subi de lourdes pertes pendant la guerre. De nombreux parents, que je n'ai donc jamais connus, ont disparu en camp de concentration : ma grand-mère maternelle, des oncles, des tantes et des cousins.

Mon enfance a baigné dans une ambiance juive, rythmée par des fêtes et des rencontres familiales, et j'ai fait ma Bar-Mitzva en 1959 (à Bar-le-Duc). Je garde un assez bon souvenir de cette période, et mes parents, bien que de nature très inquiète, ne passaient pas leur temps à ressasser continuellement les souvenirs du génocide. Lors de ma Bar-Mitzva, j'ai lu solennellement dans la synagogue un texte imprimé, que j'ai gardé, dans lequel il est écrit : *« Je prends l'engagement de devenir un membre utile de la société et un bon citoyen de mon pays »*

Eh bien, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre de la Justice, c'est cette promesse qui me guide quand je m'engage dans des actions pacifiques de boycott des produits d'Israël, actions que je poursuivrai résolument aux côtés d'autres manifestants tant que cet Etat ne se conformera pas au droit international. Cet Etat développe en effet depuis longtemps une politique de dépossession, d'exclusion, d'expulsion, de colonisation et d'humiliation du peuple palestinien : colonisation ininterrompue de la Cisjordanie, blocus de Gaza, atteintes graves aux droits des Palestiniens d'Israël, judaïsation de Jérusalem, refus du droit au retour des très nombreuses familles expulsées lors de la création de l'Etat d'Israël.

Cet Etat, qui prétend agir au nom des Juifs du monde entier et brandit constamment l'ignoble chantage à l'antisémitisme, est criminel pour la population palestinienne et suicidaire pour la population juive. Comme il méprise le droit international, qu'il jouit d'une impunité persistante et que sa politique provoque l'accroissement de nombreux conflits ou tensions dans le monde, beaucoup de citoyens épris de justice, dont je suis, ont compris qu'il était temps de développer une campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) à l'image de celle qui a contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud.

J'ai été très choqué par vos discours face au CRIF qui visent à criminaliser BDS et à prétendre sans aucune preuve que ce mouvement appelle à boycotter les produits casher. Et la condamnation à Bordeaux de Madame Sakina Arnaud pour « incitation à la haine raciale, nationale et religieuse » est injustifiable.

Je suis disposé, si cela vous intéresse, à vous exposer plus longuement mes convictions, voire à en discuter avec vous.

Mais en tant que Juif attaché à la justice et aux droits des peuples je continuerai, comme beaucoup d'autres concitoyens guidés par leur conscience, à persévérer dans le mouvement de Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre Israël jusqu'à ce que cet Etat se conforme au droit international et reconnaisse les droits du peuple palestinien.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre de la Justice, mes salutations citoyennes.

Jean-Guy Greilsamer
Paris, le 23 février 2010

UJFP expression

Une élève de 3ème du collège Claude Bernard de Villefranche sur Saône exclue pour avoir porté un t-shirt « Free Palestine » en réponse aux propos « indiscutables » de son professeur.

UN DROIT D'EXPRESSION À DEUX VITESSES ?

Monsieur le Proviseur,

C'est avec prudence que je vous écris, car je ne voudrais pas m'emporter sans avoir vérifié les informations qui me sont transmises par des amis même si je les connais dignes de foi. Est-il vrai qu'une élève de votre établissement serait exclue trois jours pour avoir porté un t-shirt "Palestine libre" ?

Est-il vrai que son professeur d'histoire aurait pu parler de charlots et de charlatans à propos des soutiens aux droits du peuple palestinien ?

Si cela se vérifiait, je pense que vous avez conscience du trouble qu'une telle décision d'exclusion va provoquer bien au delà des limites de votre établissement.

Il se trouve que, professeur de sciences économiques et sociales puis professeur documentaliste, désormais en retraite, je suis membre d'une organisation juive laïque qui lutte pour les droits de tous les peuples, et notamment du peuple palestinien, et qui lutte contre tous les racismes et toutes les discriminations, l'Union Juive Française pour la Paix.

Il se trouve que je suis membre également d'un groupe de travail de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) qui se penche sur les manuels scolaires, qui ne sont déjà pas exempts de critiques sur cette question difficile du Proche Orient.

Vous imaginez bien quelles réactions peuvent déjà avoir des élèves sensibilisés à la question quand ils voient des manuels scolaires, a priori "indiscutables", proposer une cartographie où Jérusalem est capitale d'Israël et où la Palestine apparaît comme "décolonisée" par la création d'Israël en 1948 ! Si "par dessus le marché" un professeur en rajoute...

Il m'est arrivé comme d'autres de participer à des débats dans des établissements scolaires, sur le temps scolaire ou sur le temps "socio-éducatif". Il me semble que ces débats ont permis de dépasser une approche purement affective ou purement politicienne, en permettant aux élèves de se forger une opinion à partir d'une information contradictoire et validée.

Même si je suis loin de Lyon, je me permets de vous le dire : je suis convaincu que pour sortir "par le haut" du conflit, la solution réside dans le fait de rapporter la mesure d'exclusion et d'organiser un débat (pour lequel je peux vous suggérer des intervenants si vous le souhaitez).

Je vous prie de croire, Monsieur le Proviseur, à mon attachement aux valeurs de laïcité.

André Rosevègue

Brève...Dernière minute...Brève...Brève...

Un petit pas pour la Palestine, un grand pas pour quelques juges

La société allemande Brita avait fait appel devant la cour européenne de justice de la décision des autorités douanières allemandes de ne plus lui permettre de bénéficier pour ses importations en provenance des territoires occupés du régime préférentiel prévu par l'accord d'association Israël-Union Européenne.

Nous apprenons par une dépêche AFP que non seulement Brita a été déboutée, mais la cour européenne de justice a pris une décision qui peut s'appliquer à AHAVA, l'Oréal, et bien d'autres.

En effet, la Cour de Luxembourg a jugé jeudi que "Les produits originaires de Cisjordanie ne relèvent pas du champ d'application territorial de l'accord"entre l'UE et Israël "et ne sauraient donc bénéficier du régime préférentiel instauré".

La Cour ne le dit pas dans son arrêt, mais disons le. Les citoyens qui pratiquent le BDS sont plus respectueux du droit que leurs gouvernants.

Plus de textes, plus d'info

[Sur www.ujfp.org](http://www.ujfp.org)

UJFP réflexion

Des Juifs américains renoncent à toute citoyenneté israélienne et appellent au boycott d'Israël

L'appel ci-dessous est suivi d'une première liste de plus de quarante signataires.

"Nous, Juifs des Etats-Unis, avons, comme tous les Juifs à travers le monde, un droit automatique à la citoyenneté israélienne selon la "loi du Retour" propre à Israël.

Aujourd'hui il y a plus de sept millions de réfugiés palestiniens dans le monde. Israël leur dénie le droit de revenir chez eux et sur leur terre – un droit reconnu et incontestable par la résolution 194 des Nations Unies, la Convention de Genève et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Mais en même on nous invite à vivre sur cette même terre, simplement parce que nous sommes Juifs.

Nous renonçons à ce « droit » au « retour » que nous offre la loi israélienne. Il n'est pas juste que nous puissions « revenir » dans un Etat qui n'est pas le nôtre tandis que les Palestiniens sont exclus et continuellement dépossédés. En 1947-49, les milices sionistes ont détruit plus de 500 villages palestiniens et ont fait plus de 800.000 réfugiés palestiniens, afin de créer un Etat juif sur la terre où la majorité n'était pas juive. Ce sont les palestiniens qui ont le droit de revenir sur la terre qui est la leur.

Maintenant à Gaza, où plus de trois quarts des gens sont des réfugiés, l'Etat d'Israël ne dénie pas seulement à la population son droit au retour, mais incarcère aussi toute la bande de Gaza sous un siège illégal et inhumain.

Nous rejetons la notion selon laquelle Israël est un « havre de sécurité » contre l'antisémitisme pour les juifs. Personne n'est vraiment en sécurité quand le prix de cette « sécurité » est l'oppression, l'inégalité, et l'occupation exercées contre tout un peuple.

Aujourd'hui, il y a un mouvement transnational, et qui grandit, pour le boycott, le désinvestissement et les sanctions (BDS) contre Israël en faveur de la société civile palestinienne, soutenu par des militants, des artistes, et des universitaires à travers le monde entier, y compris un nombre croissant d'Israéliens qui commencent à prendre conscience. Nous faisons partie de cette campagne, nous nous engageons à boycotter la « loi du retour ».

A titre politique et au titre du désinvestissement, nous désavouons les prétentions de l'Etat d'Israël à faire de nous des citoyens potentiels. Nous protestons contre la politique coloniale et les lois discriminatoires à l'encontre des Palestiniens, de même que contre le soutien politique et financier du gouvernement des Etats-Unis à cette politique. En conséquence, nous désavouons la « loi du retour » israélienne, et refusons d'apporter à cet Etat (d'Israël) notre soutien, nos moyens financiers et nos passeports."

POUR SIGNER LA DECLARATION « **BRISER LA LOI DU RETOUR** »

envoyez vos mails à : breakingthelawofreturn@gmail.com,

sans oublier d'indiquer vos noms, votre ville et, éventuellement, vos appartenances aux institutions ou organisations (Nous ne publierons pas les appartenances institutionnelles).

Note : Cette déclaration vise les Etats-Unis, en raison de leur énorme soutien financier et politique à Israël comme de la légitimation internationale qu'ils fournissent à Israël. La « Loi du retour » israélienne s'applique à tous les Juifs du monde, et nous espérons que les organisateurs des autres pays utiliseront cette déclaration et l'adapteront à leur propre usage.

Notez que si cette déclaration provient des Juifs des Etats-Unis, nous encourageons toute personne qui la soutient à se joindre au groupe sur Facebook

<http://www.facebook.com/group.php?v=info&ref=ts&gid=296967332350>

et à y inviter ses amis.

Nous nous sommes inspirés de la lettre des Juifs anglais « Nous renonçons aux Droits d'Israël » publiée dans The Guardian : <http://bit.ly/aidlq2> »

(Traduit par Carole SANDREL pour CAPJPO-EuroPalestine)

UJFP réflexion

Un rescapé s'élève contre les massacres actuels

Environ 70 personnes ont assisté à la conférence de Hajo Meyer, rescapé juif d'Auschwitz et antisioniste radical sur « le sionisme, naissance, développement et déclin ».

La réunion de IJAN¹ s'est tenue à la maison des Associations avec le soutien de l'ATMF², de l'UJFP, du Collectif judéo-arabe et citoyen.

Il y avait dans la salle deux marcheurs alsaciens de la marche pour la liberté de Gaza.

Le public a été « scotché » par l'orateur qui, né en Allemagne en 1924, a subi l'endoctrinement nazi à l'école, et sait de quoi il parle dans sa comparaison entre sionisme et nazisme.

Il a rappelé entre autres le rôle de Wladimir Jabotinski, ami et admirateur de Mussolini, dans la néfaste idéologie sioniste.

Ayant fui l'Allemagne nazie en 1939, il a été rattrapé par le régime hitlérien quand les troupes allemandes ont occupé la Hollande. Il a passé 10 mois à Auschwitz avant d'être libéré par l'Armée rouge.

Il s'est prononcé pour la destruction de l'État sioniste afin que tous les habitants de la région puissent jouir de droits égaux. Il ne peut y avoir un État juif ET démocratique. Comme il a dit, Israël est un État juif pour les Palestiniens, et démocratique pour les juifs...

A remarquer, la scandaleuse absence des médias alsaciens, alors qu'un journaliste de la presse allemande était présent.

Aucun organe de presse alsacien n'a jugé important de relayer la parole d'un rescapé d'Auschwitz. Sans doute parce qu'il ne communique pas, a-t-il dit, avec le grand prêtre de la religion de l'holocauste, Elie Wiesel.

L'enregistrement de la conférence de Hajo Meyer sur le sionisme, hier à Strasbourg, est disponible en ligne:

<http://alsace.alternativelibertaire.org/spip.php?article44>

Merci à nos amis d'Alternative libertaire!

Jean-Claude Meyer
Strasbourg, 11 février 2010

Qui sommes nous ?

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été fondée à Paris en avril 1994 - lors de la fête de Pessah de 5754 – comme section de l'Union Juive Internationale pour la paix (UJIP) disparue depuis. Elle est aujourd'hui membre de la Fédération des Juifs européens pour un Paix juste (EJJJP). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'État d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en oeuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit de créer son propre État indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations. Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant la voie à la paix.

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui oeuvrent ensemble

– pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche Orient,

– pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,

et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations.

¹ IJAN: international jewish antizionist network

² ATMF: association des travailleurs maghrébins de France

UJFP réflexion

Livres

Gaza 1956. En marge de l'Histoire

de Joe Sacco

Voici quelques lignes écrites par la journaliste israélienne Amira Hass¹ pour vous donner envie de lire cet excellent ouvrage

JOE SACCO
GAZA 1956
EN MARGE DE L'HISTOIRE



“Il est évident que les Israéliens ne souhaitent pas que des observateurs de l'ONU circulent dans la bande [de Gaza] et rapportent leurs opérations contre la population civile. Les rapports que nous transmet le personnel de l'UNRWA ainsi que les rares incidents dont ont été témoins les observateurs, m'amènent à conclure que de nombreuses personnes ont été tuées de sang-froid et sans raison apparente.”

Ces lignes n'ont pas été écrites [en 2009] par le rapporteur spécial des Nations unies [Richard Goldstone] chargé d'enquêter sur l'opération “Plomb durci”, mais le 13 novembre 1956, huit jours après la fin de la guerre du Sinaï et cinq jours après qu'Israël, sous la pression des États-Unis et de l'Union soviétique, ait annoncé son intention de se retirer. Leur auteur est le lieutenant-colonel de l'US Army R.F. Bayard, qui présidait alors la Commission mixte d'armistice israélo-égyptienne (...)

La BD, et celle de Sacco en particulier, est un registre qui correspond parfaitement au tempérament gazaoui. Comme les Gazaouis, elle parvient à arracher des instants d'humour et de légèreté aux situations les plus insoutenables qui sont pure routine dans la bande de Gaza. Lorsqu'ils ne sont pas occupés à traquer les souvenirs des témoins de 1956, les dessins montrent Sacco et ses amis dans leurs pérégrinations entre Gaza et Rafah. Nous sommes encore avant le plan de Désengagement israélien [de septembre 2005] et les automobilistes sont coincés dans la file interminable de voitures qui se formait alors à l'approche du checkpoint Abou Holi (un fortin israélien aux soldats invisibles dans leurs chars et dans leurs tours de guet), checkpoint destiné à assurer la libre circulation des 7000 colons du Goush Katif. (...)

Sacco a interviewé des dizaines de témoins à Khan Younis à Rafah. Fort de ce matériau, il retrace le modus operandi des unités [israéliennes] qui ont conquis les deux villes.(...) Le voyage dessiné de Joe Sacco vers le passé de Rafah est tout le temps ponctué par les offensives de Tsahal et l'arasement incessant de maisons palestiniennes le long de la frontière égyptienne, ce qui lui permet d'évoquer la journée du 16 mars 2006 lors de laquelle fut tuée [la militante pacifiste américaine] Rachel Corrie.

Sacco veille néanmoins à partager avec ses lecteurs ses instants de rire, de tension et de franche camaraderie. Et que l'on calme d'emblée les suspicieux : à aucun moment de son livre, Sacco ne fait preuve de la moindre complaisance envers les Palestiniens. Lorsqu'il s'écarte de son récit principal (la localisation des survivants), il pointe du doigt plusieurs talons d'Achille de la société palestinienne d'aujourd'hui, pose des questions désagréables (par exemple, le meurtre de civils israéliens), témoigne des rixes entre militants armés et civils palestiniens, etc. Et, soucieux de brosse le contexte historique des années cinquante, il n'oublie pas les Israéliens [civils] tués lors des incursions de fedayins ou d'autres infiltrés dans les années qui ont précédé la guerre du Sinaï.

Gaza 1956. En marge de l'histoire, de Joe Sacco; Futuropolis, 2010 - 424 pages. 29 euros

UJFP 21, ter rue Voltaire, 75011 Paris 06 61 33 48 22
e-mail: contact@ujfp.org

Directeur de publication: A. Rosevègue
imprimerie spéciale

1. Tel Aviv, 5 février 2010; traduit de l.hébreu par Pascal Fenaux © Ha..Aretz ® Courrier International